



Ville d'ECKBOLSHEIM

N° T2024.09/PM

ARRÊTE TEMPORAIRE

portant autorisation d'occupation du domaine public et mesures de restriction du stationnement rue du Collège

Le Maire de la Commune d'Eckbolsheim,

VU le Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants et L 2542-1 et suivants,

VU la demande réceptionnée le xx février 2023 par laquelle le cirque APOLLO sollicite l'autorisation d'installer son chapiteau dans la commune durant les représentations des samedi 04 et dimanche 05 mai 2024,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prendre des mesures particulières en matière de stationnement lors de l'installation du cirque APOLLO sur le parking du collège, rue du Collège,

a r r ê t e

Article 1.- Le stationnement des véhicules automobiles sur le territoire de la commune d'Eckbolsheim est modifié comme suit :

PARKING DE LA RUE DU COLLEGE

Les dispositions suivantes s'appliqueront du **jeudi 02 mai 2024 à 20 h 00 jusqu'au lundi 06 mai 2024 à 07 h 00** :

- Le cirque APOLLO est autorisé à installer son chapiteau sur le parking ;
- Le stationnement des véhicules hormis ceux appartenant à l'organisation du cirque APOLLO sera **interdit et qualifié gênant** (article R. 417-10 du Code de la route) sur l'ensemble des emplacements de stationnement matérialisés sur le parking.

Article 2.-La mesure d'interdiction de stationnement sera en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par les services compétents de la commune d'Eckbolsheim, **au moins sept jours avant le début de l'installation du chapiteau sur le parking,**

Article 3.- Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 4.- Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- SAMU 67
- Dumas Spectacles (cirque APOLLO) - 08 rue de l'Olivier CS 30054 84918 AVIGNON Cedex 9 -
- Police municipale d'Eckbolsheim
- Centre de première intervention d'Eckbolsheim
- Affichage en Mairie.

Eckbolsheim, le 12 avril 2024

Pour le Maire empêché,



Isabelle HALB

1^{ère} adjointe suppléante